

Département du Loiret
Arrondissement de Montargis



Mairie - 10 Place de l'Eglise
45630 BEAULIEU SUR LOIRE

☎ 02.38.35.80.48

☎ 02.38.35.86.57

✉ mairie@beaulieu-sur-loire.fr
www.beaulieu-sur-loire.fr

N° 2023-010

Envoyé en préfecture le 09/03/2023

Reçu en préfecture le 09/03/2023

Publié le

ID : 045-214500290-20230227-D2023010-DE



COMMUNE DE BEAULIEU SUR LOIRE CONSEIL MUNICIPAL

Extrait du Registre des Délibérations

L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS, le vingt-sept février à vingt heures, le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire à la salle des fêtes en séance publique, sous la présidence de Monsieur HECQUET Jacky, Maire.

Etaient présents : HECQUET Jacky, JACQUIER Hervé, DESCHAMPS Céline, GUEROT Jean-Marc, BERTRAND Isabelle, SIGNORET Yanniss, LECLERCQ Marie-Christine, GAUCHER Claude, BONNEFONT Francis, LEYOUR Martial, DELSARTE Séverine, BROUSSIN Patricia, DUFIEUX Laetitia, LEMAIRE Christiane
Formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : CHAILLOUX Marie-Laure, MARTINET Nicolas, BRETON Nelly, LAURENT Martine

Excusé : BITON Kévin

Madame DESCHAMPS Céline a été élue secrétaire de séance

| Date de la convocation | |
|------------------------|----|
| 22 février 2023 | |
| Date d'affichage | |
| 22 février 2023 | |
| Nombre de Conseillers | |
| En exercice | 19 |
| Présents | 14 |
| Votants | 18 |

Objet : Travaux Cœur de Village - Demande de subvention auprès du Syndicat Mixte Pays du Giennois

Dans la continuité des travaux d'embellissement et de sécurisation piétonnier de son centre bourg, la commune de Beaulieu-sur-Loire souhaite entamer sa dernière phase de travaux comprenant « la rue de la Poste et rue de Beugnon & Aménagement Place d'Armes, Place du 11 Novembre et rue du Huit Mai ».

Ces derniers travaux permettront de sécuriser la circulation routière, axe très fréquenté par les automobilistes permettant de rejoindre Bonny-sur-Loire et de passer la Loire, de créer des aménagements paysagers ("placettes"), de créer un cheminement piéton sécurisé et accessible PMR, de valoriser le patrimoine du centre bourg et renforcer l'attractivité économique au travers de ce nouveau cheminement, de créer un nouveau parcours éclairé avec des éclairages publics sécurisants et moins énergivores.

Monsieur Le Maire informe les membres du conseil municipal que les communes peuvent prétendre bénéficier d'un soutien du Syndicat Mixte Pays du Giennois.

La commune sollicite auprès du Syndicat Mixte Pays du Giennois une subvention de 30%.

Il est demandé aux membres du Conseil Municipal de déposer une demande de subvention auprès du Syndicat Mixte Pays du Giennois pour ces travaux.

Sur le rapport de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité :

- ✉ **Autorise** Monsieur le Maire à déposer une demande de subvention auprès du Syndicat Mixte Pays du Giennois pour les travaux Cœur de Village - Aménagements centre bourg – Rue de la Poste et rue Beugnon & Aménagement de la Place d'Armes, Place 11 Novembre et rue du 8 mai – Dernière Phase

La Secrétaire de Séance,

DESCHAMPS Céline

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Jacky HECQUET

